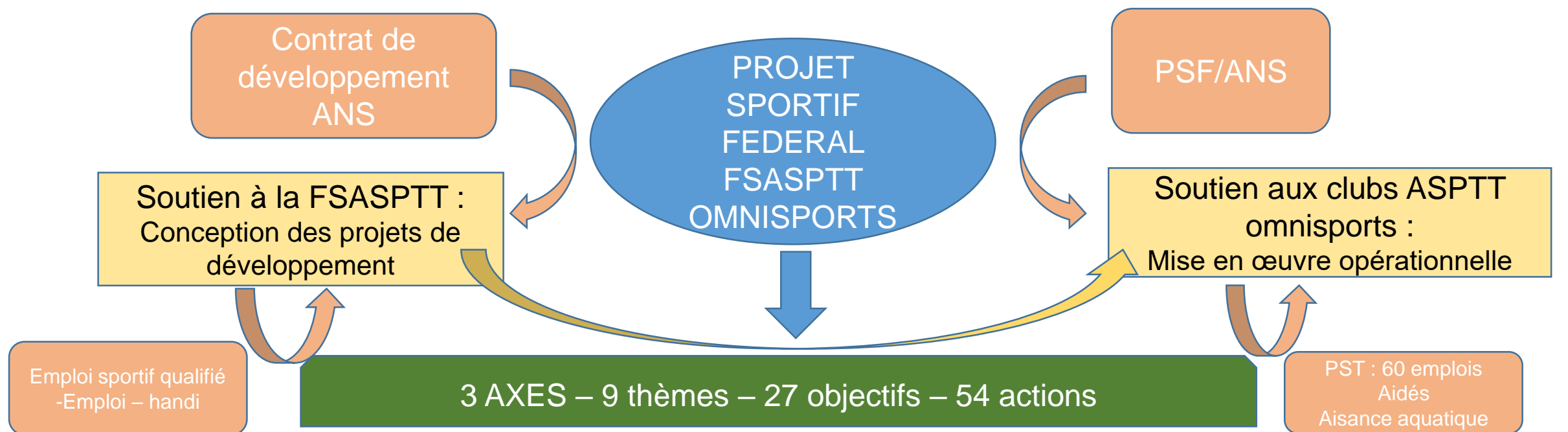


# STRATEGIE EMPLOI FSASPTT 2021-2024

Agence Nationale du sport

Validé par le Comité directeur du 24 Février 2021

# Cohérence contrat de développement, PSF & PST



**Développement de l'offre de pratiques sportives et diversification**

Augmentation nombre de licences PREMIUM en ciblant particulièrement les 30 millions de français qui ne font pas de sport

**Agir avec nos parties prenantes**

Club ASPTT omnisport : acteur territorial/impact sociétal

**Pérenniser et développer la FSASPTT**

Trouver de nouvelles ressources pour Renforcer le rôle d'appui /mutualisation vers les clubs omnisports ⇒ offre omnisports de qualité

1. Etat des lieux de l'emploi dans les ASPTT
2. Diagnostic
3. Identification de 3 profils d'emplois
4. 3 orientations stratégiques

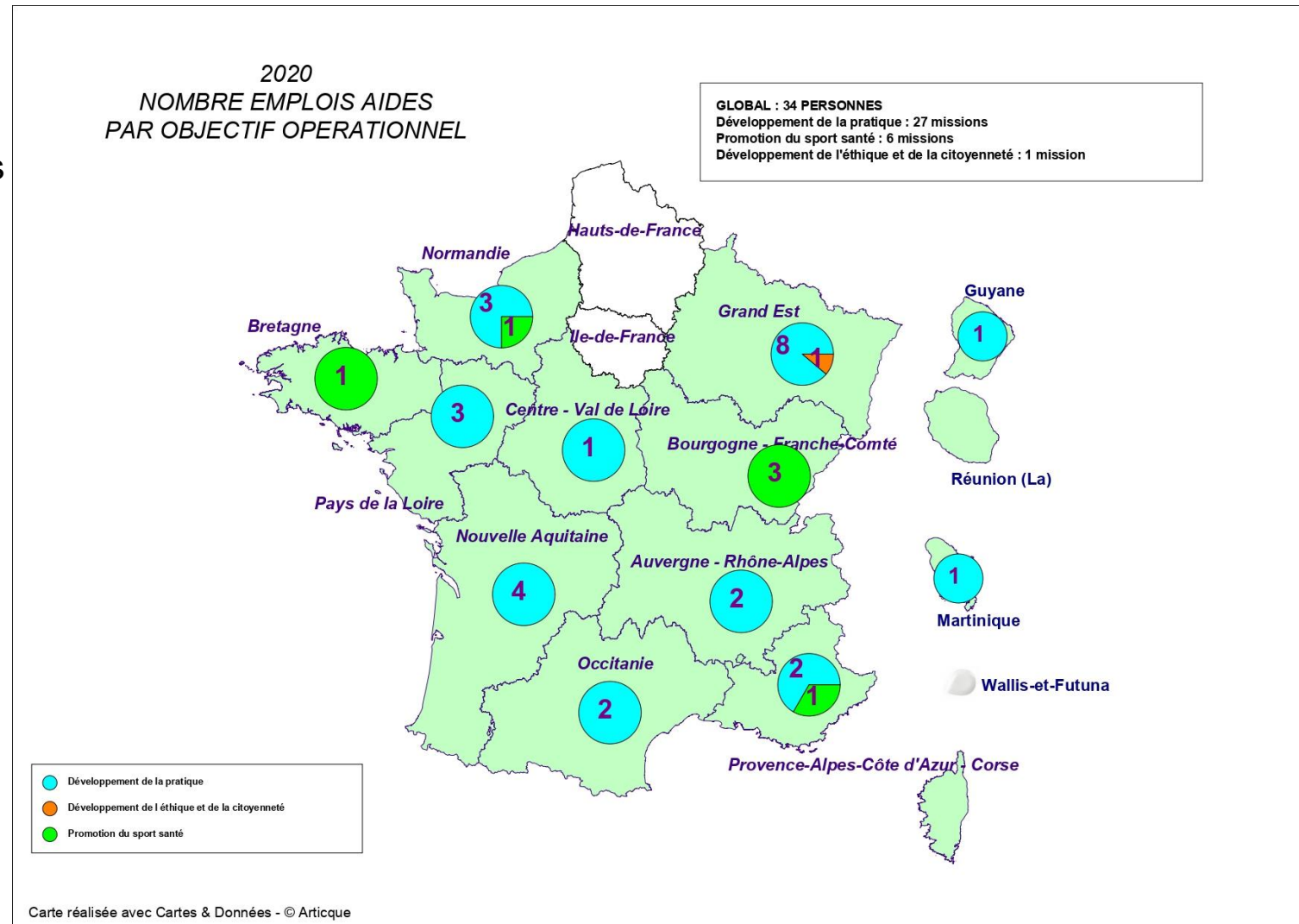
# 2.1. Etat des lieux de l'emploi dans les ASPTT

- **Chiffres clés de l'emploi dans les ASPTT** identifiés saison 2019 (stats juin 2019) dans les clubs ASPTT
  - Nombre total de salariés : 685  
Equivalents Temps Plein : 356
  - Emplois d'encadrement sportif (éducateurs sportifs) :  
Nombre de personnes : 457  
ETP : 180,5
  - Emplois « développement » & « administratifs » (agents de développement sportif, chargés de communication, comptables, directeurs administratif et financier, secrétaires, responsables sportifs) :  
Nombre de personnes : 228  
ETP : 175,5
  - Nombre de Prestataires : 119 personnes
  - Salariés recrutés via groupement d'employeurs : 19 personnes
- **Un outil applicatif pour recenser les emplois dans les clubs ASPTT** (développé par le Système d'informations de la FSASPTT volet de ADHERONS en cours d'amélioration)

# Etat des lieux des emplois aidés / ANS dans les ASPTT :

Entre 35 et 38 emplois co-financés par l'Etat sur les 3 dernières années

↳ Un dispositif d'emplois aidés qui peut utilement être déployé dans les clubs ASPTT omnisports, au profit du développement de l'offre de pratiques sportives et au profit de la structuration des clubs sportifs omnisports.



# Pourquoi professionnaliser le mouvement ASPTT :

La professionnalisation : un moyen pour la mise en œuvre des actions ***du projet fédéral 2021-2024***

- Dynamiser les comités régionaux (Axe 2.2.2)
- Consolider la proximité de la fédération avec les clubs (Axe 3.3.1)
- Déployer l'offre de formation FSASPTT (Axe 1.3.2)
  
- Renforcer la structuration des clubs et garantir la qualité de leurs prestations (Axe 3.2.1)
- Accélérer et consolider le déploiement de notre offre de labels omnisports dans les clubs ASPTT (Axe 1 – thème 1 objectif 1 du projet fédéral)
- Faire de nos clubs le partenaire privilégié des politiques territoriales (Axe 2.3.3)

## 2.2. Diagnostic

- **Les clubs omnisports ASPTT** : une structure et des projets concourant à la création ou consolidation d'emploi

1. Des clubs de taille >500 adhérents : une gestion complexe, mais un socle financier grâce au chiffre d'affaires généré par les cotisations

⇒ Qui justifie l'appui d'un emploi en soutien des bénévoles, pour contribuer au développement du club

2. tous les clubs ASPTT de plus de 200 adhérents dotés d'un Plan de Développement Club

⇒ Qui peut justifier l'appui d'un emploi pour la mise en œuvre de ces plans de développement de clubs omnisports.

Développement de l'emploi profil agent de développement/gestionnaire

3. Une offre omnisports proposée dans les clubs justifiant le recrutement d'éducateurs sportifs pluridisciplinaires : **propice à la réduction du morcellement de l'emploi**

4. Une offre vers des publics spécifiques justifiant le recrutement d'éducateurs sportifs avec une spécialité APA (label solidarité autisme, solidarité handicap et label J'Mactiv santé)

5. Une offre « solidarité quartiers » liée à la localisation de nos clubs, plutôt dans des villes de taille moyenne.

Développement de l'emploi profil Encadrement sportif



## 2.2. Diagnostic

- **Les 12 comités régionaux avec des missions renforcées nécessitant le concours de professionnels**
    - Un rôle de soutien et d'appui aux clubs omnisports sur toutes questions et pour la mise en œuvre des plans de développement clubs
    - Un rôle d'animation sportive par le soutien à des évènements sportifs
    - Des missions renforcées sur le pilotage de l'emploi et des formations
    - Un rôle d'impulsion pour le développement des labels j'mactiv en entreprises et J'mactiv santé
- ➡ Développement de l'emploi Profil agent de développement

Transformation des RR/CASAC en RDO : Consolidation de 8 postes sur la mandature 2021-2024



## 2.3. Identification de 3 profils d'emplois

- **Profil d'agents de développement (fonction de gestion administrative et de projets) :**
  - Dans les clubs de plus de 500 adhérents en soutien des bénévoles
  - Dans les comités régionaux
- **Profil mixte : agent de développement mais aussi des heures de face à face pédagogique**
  - Dans les comités régionaux, mutualisation d'un recrutement au profit de plusieurs clubs (ex : CR Normandie)
  - Dans les clubs
- **Profil d'éducateurs sportifs polyvalents :**
  - Dans les clubs

Nb : diplômes correspondants : BPJEPS APT, BPJEPS AG2F (cohérence avec la mise en place de CNF by ASPTT Grenoble et Comité régional Grand Est) associé parfois à un diplôme de spécialité sportive

## 2.2. Diagnostic

- **Des actions de promotion de l'emploi déjà mises en place par la FSASPTT :**
- Fonction support de la Fédération sur la fonction employeur (service RH /juridique de la FSASPTT)
- Gestion des fiches de paye (10 euros la fiche de paye pour les clubs)
- Dispositif « Tremplin Premium » depuis 2018 : recrutement d'un stagiaire cofinancé par la Fédération pour expérimenter le besoin et les « bienfaits » de l'emploi (chargé de développement sportif) et la capacité du club à le gérer.

Environ 20 stagiaires recrutés en 2018, autant en 2019 (10% ont bénéficié d'une offre d'emploi)

- Dispositif d'Aide à l'Investissement Sportif (AIS) par lequel la FSASPTT participe au financement dans l'acquisition d'un équipement sportif et dans lequel le coût RH est intégré, pour l'animation de ce nouvel équipement.

## 2.4. Stratégie FSASPTT

- **Axe 1 : Encourager tous les clubs ASPTT de + de 500 adhérents à se doter d'un salarié** (profil agent de développement ou mixte agent de développement + éducateur) pour assurer la mise en œuvre du plan de développement club et pour assurer la gestion administrative du club.

↪ **Modalités de financement** : Co-financement par le club et l'ANS (12 000 euros par an sur 3 ans)

↪ Soutien de la FSASPTT et/ou du comité régional :

- Accompagnement dans l'élaboration du business plan
- Accompagnement dans le recrutement
- Accompagnement des élus au management (réfèrent emploi au niveau régional : le RR)
- Accompagnement dans la prise de poste par une formation adaptée
- Accompagnement dans la gestion dans le cadre du dispositif de gestion des fiches de paye

↪ **Pérennisation** :

- Augmentation du chiffre d'affaires du club par l'augmentation du nombre d'adhérents
- Recherche de ressources nouvelles (partenariats locaux)

⇒ **OBJECTIF** :

- Création de 5 postes en 2021, 5 postes en 2022
- 100% des clubs + 500 avec un emploi d'agent de développement ou mixte.

# Stratégie FSASPTT

- **Axe 2 : développer le recrutement d'éducateurs sportifs et consolider ces emplois**
- **pour le déploiement de nos labels** (spécialité APA pour les labels santé bien être ou solidarité autisme)
- **Par l'encadrement d'1 ou plusieurs disciplines** (exemple tennis et basket)

**Au niveau du comité régional : Rôle de groupement d'employeur** : Pratique déjà établie au sein du Comité Régional Normandie avec le recrutement d'un éducateur APA pour développer les séances sport santé au sein des clubs de la région (mise à disposition)

**Au niveau d'un club ASPTT omnisports : mutualisation de l'emploi entre sections + encadrement des labels gérés par l'omnisport**

↪ **Modalités de financement** : ANS pour 6000 (si mi temps) ou 12 000 euros + le complément par le club

↪ **Soutien de la FSASPTT et/ou du comité régional :**

- Accompagnement pour l'élaboration du business plan
- Aide au recrutement grâce aux Centres nationaux de formation by ASPTT au BPJEPS APT
- Gestion des fiches de paye

↪ **Pérennisation au bout des 3 ans :**

- Augmentation du nombre d'adhérents avec amélioration de la fidélisation
- Stratégie prix des cotisations adaptée à la qualité de l'encadrement de la pratique
- Nouveaux financements publics correspondants aux publics cibles « pas ou peu solvables »

# Stratégie FSASPTT

- **Axe 3 : Renforcer le rôle des comités régionaux**

- ↗ Recrutement d'un salarié , profil agent de développement pour le comité régional
- Missions d'appui au développement des clubs
- Mission de développement d'activités Label J m'activ Entreprises
- Mission de pilotage des formations ASPTT
- Mission de pilotage de l'emploi au niveau des comités régionaux : groupement d'employeurs avec partage d'emploi(s) entre clubs

**A titre expérimental**, en 2020-2021, recrutement de 19 apprentis auprès des Comités régionaux, avec des missions de développement (accompagnement des clubs du territoire à l'élaboration des plans de développement club et dans la mise en place de labels)

↗ **Modalité de financement** : ANS 12 000 euros, et complément pour tout ou partie par le comité régional, ou la fédération

↗ **Accompagnement de la FSASPTT** dans le recrutement et la gestion des fiches de paye.

↗ **Pérennisation au bout des 3 ans** :

- Développement des prestations J'mactiv en entreprises
- Modèle économique du Comité régional

**Objectif : Au moins 8 emplois en 2024 co-financé par la fédération pour 8.**



# Synthèse Stratégie emploi

- 3 profils d'emplois – 3 orientations stratégiques – 3 possibilités de cofinancement (clubs, comité régional, fédération)
- Objectif (intégrant la base de 38 emplois aidés identifiés dans les clubs ASPTT) :  
45 emplois aidés en 2021  
50 emplois aidés en 2022  
55 emplois aidés en 2023

## Validation par le CDF :

- Des 3 axes stratégiques
- Engagement financier pour aider les clubs à recruter